

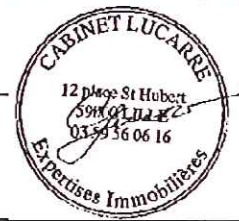
Diagnostic de performance énergétique - tertiaire (6.3)

N° : 201202-18
 Valable jusqu'au : 23/02/2022
 Type de bâtiment : non résidentiel
 Type d'activités : Bureaux
 Année de construction : avant 1949
 Surface utile : 489 m² (chauffée)
 Adresse : 30 bis rue de Thionville
 59000 LILLE

Date : 23/02/2012
 Diagnostiqueur : Cabinet LUCARRE
 Natalia PINAN-LUCARRE
 12 place St Hubert - 59000 LILLE
 Tél : 03 59 56 06 16
 N° de certification : 201-121006-59-001
 Org. certificateur : DEKRA Certification de personnes

Propriétaire :
 Nom : Dir. Rég. des finances publiques du NPdC et du départ. du Nord
 Adresse : 82 avenue Kennedy - BP 70689
 59032 LILLE CEDEX

Propriét. des installations communes (s'il y a lieu) :
 Nom :
 Adresse :
 Nom :
 Adresse :



Consommations annuelles par énergie

obtenues au moyen des relevés de compteur gaz des années 2007-2011
 prix des énergies indexés au 15 août 2010

	Moyenne annuelle des consommations par énergie dans l'unité d'origine (s'il est disponible)	Consommations en énergies finales détail par énergie en kWh _{EF}	Consommations en énergie primaire en kWh _{EP}	Frais annuels d'énergie
CONSOmmATIONS D'ENERGIE TOUS USAGES	9411 m3	109431 kWh	109431 kWh	6241 €

Consommations énergétiques (en énergie primaire) pour les consommations totales d'énergie

Emissions de gaz à effet de serre (GES) pour les consommations totales d'énergie

Consommation réelle : kWh_{EP}/m².an

Estimation des émissions : kg_{éqCO2}/m².an

Bâtiment économe	Bâtiment
≤ 50 A	
51 à 90 B	
91 à 150 C	
151 à 230 D	←
231 à 330 E	
331 à 450 F	
451 à 590 G	
591 à 750 H	
> 750 I	
Bâtiment énergivore	kWh _{EP} /m ² .an

Faible émission de GES	Bâtiment
≤ 5 A	
6 à 10 B	
11 à 20 C	
21 à 35 D	
36 à 55 E	←
56 à 80 F	
81 à 110 G	
111 à 145 H	
> 145 I	
Forte émission de GES	kg _{éqCO2} /m ² .an

Diagnostic de performance énergétique - tertiaire (6.3)

Descriptif du lot proposé à la vente et de ses équipements

Lot	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire
Murs : Brique, pierre	Système de chauffage : individuel gaz Chaudière Chappée fabriquée en 2007	Système de chauffage : individuel électrique Ballon d'eau chaude Atlantic 50L
Toiture : Terrasse	Emetteurs de chauffage : Radiateurs à eau chaude	
Menuiseries : Double vitrage PVC Simple vitrage bois	Inspection > 15 ans (chauffage) :	Inspection > 15 ans :
Plancher bas : Cave Terre plein	Inspection périodique (chauffage) :	Inspection périodique (eau chaude) :
Energies renouvelables	Quantité d'énergie d'origine renouvelable	kWh _{EP} /m ² .an

Types d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables :

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents locaux entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Factures et performance énergétique

La consommation est estimée sur la base de factures d'énergie et des relevés de compteurs d'énergie.

La consommation ci dessus traduit un niveau de consommation constaté.

Ces niveaux de consommations peuvent varier de manière importante suivant la qualité du bâtiment, les équipements installés et le mode de gestion et d'utilisation adoptés sur la période de mesure.

Energie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course.

L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Variations des conventions de calcul et des prix de l'énergie

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps.

La mention « prix de l'énergie en date du » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic. Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Energie constate au niveau national.

Constitution de l'étiquette énergie

La consommation d'énergie indiquée sur l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations d'énergie du logement indiquées par les compteurs ou les relevés.

Energies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure et utilisés dans la partie privative du lot

Commentaires :

Diagnostic de performance énergétique - tertiaire (6.3)

Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son local (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage et le refroidissement, l'eau chaude sanitaire, le confort d'été, l'éclairage, ...

Gestionnaire énergie

- Mettez en place une planification énergétique adaptée à votre entreprise.

Commentaires :

Diagnostic de performance énergétique - tertiaire (6.3)

Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie. Examinez les, elles peuvent vous apporter des bénéfices.

Mesures d'amélioration	Commentaires
Remplacer les fenêtres en simple vitrage par des fenêtres en double vitrage faible émission	
Installer un programmateur pour le chauffage	
Réparer le calorifugeage dans la cave pour éviter la déperdition de chaleur	
Isoler la toiture terrasse du bar au RDC par un isolant avec une résistance supérieure à 6m².K/W	
Si des travaux sont prévus isoler la toiture terrasse du bâtiment par un isolant avec une résistance supérieure à 6m².K/W	

Commentaires : La consommation d'énergie pour l'ECS n'a pas été prise en compte car elle est négligeable par rapport à la consommation totale d'énergie, et compte tenu de l'impossibilité à obtenir les factures de consommation d'énergie.

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.
Pour plus d'informations : www.ademe.fr ou www.logement.gouv.fr